

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24429315***Déposé
16-09-2024

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0421881209

Nom(en entier) : **Les Ateliers de Monsin**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue de Hermée 256
: 4040 Herstal**Objet de l'acte :** DENOMINATION

Il résulte d'un acte reçu par le Notaire Charles-Henri FORET, notaire à Liège, en date du 12 septembre 2024, en cours d'enregistrement, que s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "**LES ATELIERS DE MONSIN**", ayant son siège à 4040 Herstal, rue de Hermée, 256, inscrite au Registre des Personnes Morales de Liège, division Liège sous le numéro BE0421.881.209, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

1. Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination actuelle en « **LADM** ».

2. Deuxième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 1er de ses statuts par le remplacement du texte actuel par le texte suivant :

« *La société revêt la forme d'une société anonyme.*

*Elle est dénommée « **LADM** ».*

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Charles-Henri FORET, notaire à Liège

Déposé en même temps : les statuts coordonnés.